

# CONSENTEZ-VOUS A VOUS FAIRE ECLABOUSSER PAR LA POLITIQUE SUR L'EAU DE COGNAC ?

## Que pointons-nous du doigt ?

Actuellement, le SIEAAC (Syndicat Intercommunal pour l'Eau et l'Assainissement de l'Agglomération de Cognac) délègue sa gestion de l'eau à une entreprise privée : Véolia. À la fin de l'année 2007, l'engagement expire. Les cognaçais, castelbernardins, saint-briçois et merpinois pourront ainsi réagir de manière avertie à l'appel d'offres en cours. C'est une période cruciale qui fixera la politique cognaçaise, castelbernardine, saint-briçoise et merpinoise sur l'eau au cours des prochaines années. **Exigeons le retour en régie !...**

## Le saviez-vous ?

- > Véolia facture actuellement notre eau ( hors part SIEAAC ) à 2,26€HT/m<sup>3</sup>. Selon la presse, l'appel d'offres signé par le SIEAAC prévoit un tarif de 1,88€HT/m<sup>3</sup>. Toutefois, suivant l'étude faite par le comité, une régie publique intercommunale abaisserait ce coût à 0,88€HT/m<sup>3</sup>. C'est-à-dire 61% inférieur à Véolia !
- > Néanmoins, les tarifs élevés de Véolia ne sont pas synonymes de « service de qualité ». En effet, 35% ( 1 000 000 m<sup>3</sup>/an ! ) de la production totale d'eau s' « évapore » en fuites dans la terre. Par ailleurs, on déplore aussi des dysfonctionnements de débit d'eau et l'absence d'interconnexion avec d'autres réseaux en cas de problème sur le circuit existant. Qui plus est, le débit de la nappe phréatique est insuffisant (d'où vient donc l'eau pompée ?). Il est ainsi urgent de rechercher d'autres ressources...
- > La majorité des élus s'est prononcée en mai 2006 en faveur de la reconduite d'une gestion privée de l'eau. Nous devons donc tous nous mobiliser et exiger un débat démocratique avant l'échéance de décembre 2007.



**VEOIGNAC**

Consultez l'autopsie technique du racket « Véolia »  
[http://www.lereturdelautruche.com/dossiers/eau\\_cognac.pdf](http://www.lereturdelautruche.com/dossiers/eau_cognac.pdf)